LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A LA CHAMBRE

La séance de mardi, a la Chambre, presidee par M. Sales, doyen d'âge, sera sonsacré à l'élection du bureau de l'adsemblée M. Herriot, president, sera récit, ainsi que les trois questeurs, MM. Rouser, Barthe et Perfett Quant aux 21 secrétaires, certains demeureront en fonctions, d'autres céderont leur place pour établis un roulement entre les graupes politiques.
Les aix vice-presidents, réchis le 12 janvier 1987, sont : MM. Paulin, socialiste ; Ducos, médias: Morin, socialiste ; Baréty.

s, radical; Morin, socialiste; Barety, licain de gaucie; Duclos commu-et Edouard Soulier, Féderation lucaine

republicaine

M. Soutier, malade, n'a pas pu occuper le fauteui présidential au cours de sainée Aussi, a la reunion des buréaux des groupes, une autre candidature seracule sans doute presentee. Il est poscible qu'un poste de vice-président soit offert à la Gauche democratique et radicule indépendante L'installation du buveau aura lieu jeudi après-midi.

Les interpellations

La Chambre réservers sans doute quel-ies seances du vendredi à la discussion ng interpeliations. M Chautemps a, du ste, annonce qu'il proposerait, en jan-er, celles qu'i visent la politique étran-re. Les interpeliations sur la politique étran-certeure agricole, économique, finan-bre sont nombreuses et viendront en-liè.

Les projets sociaux

Les projets sociaux

Indépendamment du Code de paix sociale que M. Chautemps se propose de deposer de la rentree. Fordre du jour legis acti qui sera discute teud pourrait étre assez charge Plusieurs projets sociaux seron présa a étre discutes durant les prochaines semaines. L'un de ces textes tend à complèter la loi du 31 desembre 1936 sur les procedures de conclifation et d'arbitrage. Par ailleurs, un texte vote par le Sénat et la Châmbre prévoit une reforme de la iol sur les assurs nece sociales. A cette réforme pourrait ventuellement être associée la solution à apporter au problème de la retraite pour les vieux.

Parmi les questions à discuter, citons encore celle du fonds national de chômage celle de la réforme de la reforme de la reforme de la reforme de la reforme de le rensegnement celles du developpement du crédit agricole, des paux commerciaux, de la réforme électorale, etc...

La réforme électorale

En ce qui concerne la réforme élec-torale on prevoit de nouvelles tenta-tives des partisans de la representation proportionneile En depit des dispositions favorables d'une fraction du parti radical-socialiste, «es "partisans de la reforme électorale se neurteront à l'hos-tilité plus ou moins apparente d'une fraction de la minorité et d'une partie de la majorité gouvernementale, beau-

AU SÉNAT

Au Sénat, la scance de rentrée sera présidée par M Damecour, doyen d'âge, quit immoneera le, discours d'usage et fera l'eige funébre de M. Coyrard, sena-teur, de la Charente-Inférieurs, décéde le l'é fanvier

seance sera aussitôt levee. C'es seulement que le Senat proceder jeudi seulement que le Senat procedera à l'élection de son bureau définitif. M Jeanneney president, et tous les mem-bres du bureau sortant seront reélus. L'installation aura heu à la scance sui-

L'ordre du jour cette année, est fo peu chargé Presque tous les projets de loi votés pau la Chambre au cours des deux derniers mois ont deja éte exami-nés par le Senat Quant aux interpella tions, a plupart ont et discuese avant la gloture de la session extraordinaire L'activite politique ne reprendra pleine-ment au Senat que jorsque l'assembles

LE RÉGIME **DES MINORITÉS** EN ROUMANIE

Une vive protestation a été adressée au roi Carol par le député conservateur britannique.

Oliver Locker Lampson Londres 7. – Le député conservateur liver Locker Lampson a adresse le

ondres 7. — Le député conservateur ver Locker Lampson a adressé le gramme suivant au roi Carol : En tant que chef du contingent du pres britanniques qui ait combattu cotés des Roumains pendant la rre mest-il permis de protester restueusement contre le régime diffettel auque son assujettes les mités par le gouvernement roumain ? anciens combattants décorés par le vernement de Bicarrest sont amenés e demander s'ils doivent continuer à ter leurs décorations par suite de

Le député a cappelé à la Presse qu'il avait commande bendant la guerre une commanule de chars d'assaut en Roumanie et que forsque le pays avait été envaht, en 1919 il avait pris soin de la famille rovele et lui svait amené des vitres à Jasev II a stouté que la reine Marte est la marraine de son fils. On se souvient que le commander Locer Lamneon quit adressé un télégramme analoque à M fittler, professant contre le trait, ment infiligé aux fuifs.

LE FROID. LA NEIGF

Paris 7. — Dans la resion de Beitert, depuis hier la neige ne cesse de tomber dile etteint 50 centimètres aur les sommets des vosges : les lacs et les etangs de vosges : les lacs et les etangs de vosges : les lacs et les etangs de la comment de vosges : les lacs et les etangs de la comment de vosges : les lacs et les etangs de la comment de la fact de la comment d Parts 7. — Dans la révion de Belfert, depuis hier la neige ne cesse de tomber zille atteint 30 centimètres sur les soonmess de Voeges : les les et les etangs ont 20 centimètres de glace.

Dans la région de Partes, la despisación de l'issue du consiste à laisser aux organisations syndients de la contimètre de glace.

Cas thèses furent défendues tour à tour par divers orateurs, mais la majorité de sans le reste des Pyrenères remaires marques moites 30. Le rivière Agny est totalement gelés.

A Baisse, le thermomètre a remanté mais la neige tombe de nouveau. La mais la neige tombe de nouveau. La mais la neige tombe de nouveau. La faconte est d'une vingtaine de centimètres dans la campagne champenouse la farme charrie des glacons et est d'une vingtaine de centimètres dans la campagne champenouse la farme charrie des glacons et est d'une vingtaine de centimètres dans la campagne champenouse la farme charrie des glacons et est d'une vingtaine de centimètres dans la campagne champenouse la farme charrie des glacons et est d'une vingtaine de centime fort houleuse. Devant l'impossibilité d'arriver à une décision apparaissant en conformité avec la position du la Finci, sant en conformité avec la position du la Vidourie est prise à Sommière.

Dans la region de Tarbes, le légel est commencé.

LES CONFLITS DU TRAVAIL

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Une lettre analogue a été adressée M. Léon Jouhaux, secrétaire général la C. G. T., et aux représentants a Associations de petits et moyens indi tricls, ingénieurs et agents de maitri

LA C. F. T. C. ASSURE M. CHAUTEMPS DE SON CONCGURS LOYAL

La Confédération française des travail eurs chrétiens communique : « La C.F.T.C. vient d'écrire à M. le résident du Conseil des ministres afir o répondre, pour sa part, à l'appe dressé par M. Camille Chautemps aux

adressé par M Camille Chautemps aux organisations syndicales patronales ouvrières en vue du rétablissement d'une couvrières en vue du rétablissement d'une der au redressement économique et au maintien de l'ordre social.

» Fidèle à l'attitude observée depuis plus de cinquante ans par les groupements qui lui sont affitiés et qui out toujours préonise l. pratiqué des commissions mixtes, des conventions collectives, de la conciliation et de l'arbitrage, la C.F.T.C. assure le president du Conseil du concours loyal du mouvement syndical chrétien.

» Toutefois, la C. F. T. C. croît devoir rappeler que tout essai de réglementation corporative ne peut se concevoir que d'ns le cadre des lois existantes, de mantère que coient entièrement sauve-

que d'ns le cadre des lois existantes, de manière que sojent ontièrement sauvegardé le droit de chaque travailleut
d'adhèrer a l'organisation de son choix
et la possibilité pour les diverses organisations regulièrement constituées, de
poursulvre toutes les actions, revend:cations et interventions admises par le
code du travail. »

Une démarche des syndicats professionnels français auprès de M. Chautemps

aupres de M. Chautemps
Paris, 7. — La confederation des syndicats professionnels français a décidé
de mandater une délégation pour remettre au président du Conseil, une l'eutrpar laquelle il réciame en tant qu'organisation emine » ment représentative des
intérêts des travailleurs français, le droit
de participer à la discussion et à l'élaboration du code de la paix sociale.

LES PREMIÈRES BASES DU « STATUT MODERNE DU TRAVAIL » ONT ÉTÉ EXAMINÉES

Paris, 7. — Une conférence a réur 15 h. 36, dans le cab net de M Camillhautemps, M. André Février, ministr Chautemps, M Andre Fevrier, ministre du Travail, assisté de son directeur du cabinet. M. Chaillé, de MM. Marcel Bernard et Perrin directeur genéral adjeint du Travail: MM. Bourfandeau, directeur du cabinet du président du Conseil c'Chataigneau, secrétaire genéral de la présidence du conseil et dout, charge de mission à la présidence du conseil de tout, charge de mission à la présidence du conseil. Cette réunion qui s'est proingee jusqu'à 19 h. 15 avait pour objet l'étude d'un projet « de statut moderne du travail » Elle a permis à M. Chautemps et à ses collaborateurs d'examiner les premieres bases du nouveau code du travail

a ses collaborateurs d'examiner les pre-mierse basse du nouveau code du travai préconisé par le chef du gouvernement dans la lettre qu'il a adressée ce mi-tin aux présidents de la confédération genérale du patronat français et de la C.G.T.

La presse anglaise commente favorablement l'appel de M. Chautemps

l'appel de M. Chautemps

Longres, I. — L'appel acrosse par M.
Longres, I. — L'appel acrosse par M.
Longres, I. — L'appel acrosse par M.
Longres en faveur de la « paix inLongres en faveur de la « paix inLongres en la lagrand de la lagrand de la
Longres de la lagrand de la lagrand de la
Longres de la lagrand de la lagrand de la
Longres de la lagrand de la lagrand de la
Longres de la lagrand de la lagrand de la
Longres de la lagrand de la lagrand de la
Longres de la lagrand de la lagrand de la
Longres de la lagrand de la lagrand de la
Longres de la lagrand de la lagrand de la
Longres de la lagrand de la lagrand de la
Longres de la la la droite »
Longres de la lagrand de la
Longres de la la la la la la la
Longres de la la la la la
Longres de la la la la la
Longres de la la
Longres de la la
Longres de la la
Longres de la

LES GRÈVES LE CONFLIT

DES USINES GOODRICH

Paris 7.— M. Camille Chautemps a reçu ce matin, à l'Hotel Matiguon, M cinck, secretaire de la Fedération des ouvriers des industries chimiques de la region paristenne, venu l'entretenir du conflit des usines Goodrich. M. Finck sest ensuite rendu au ministère du Tra-veil

il. M. Pouillot, chef-adjoint du Cabine du ministre du Travail, a reçu ce matin MM. Boyer, administrateur des usines Goodrich et Pons, directeur, ainsi que M. Finck, secretaire de la Federation

M. Finck, secretaire de la Fedération des produits chimiques. A la suite de cette reunion, M. Finck a décide de saisir pour avis, cet après-midi, l'assemblée générale des ouvriers des diverses solutions qui ont été envi-segées au cours de cet entretien.

Un vote aura lieu aujourd'hui pour décider de la continuation ou de la cessation du mouvement

ou de la cessation du mouvement
Paris, 7. — Le meeting des ouvriers
grévistes de l'usine Goodrich commence
à 16 h. 20, n'a pris fin qu'il 18 h. 20. De
nombreux orateurs se sont lait entendre:
des ouvriers de l'usine, des représentants
de la Fédération des proquits chimiques
et meme le députe de la dispasséription.
M. Waldeck Roshet.
Trois thèses sont en présene. Tout
d'abord celle de ceux qui wuilant la con
tinuation du mouvement, ensuite celle
de ceux qui désirent accepter la sentense
de M. Chautemps, mais rélevant contre
toute sanctien, entin la dérnière qui
consiste à laisser aux organisations syn-



dence du Conseil, s'y fera vraisembla

Les inscrits maritimes de Rouen reprennent le travail ce matin Rouen, 7. — La grève des inscrits ma times est terminée, le travail repren ra demain matin.

Les ouvriers occupant les usines de chaux du Teil et de Cruas sont décidés à résister « même par la force » à l'ordre d'évacuer

a l'ordre d'evacuer

Privas, 7. — La grève des usines de chaux et ciments du Teil et de Cruas va-t-elle provoquer de graves incidents? Un huissier a signific hier au comité de grève le jugement des référés du tribujal de Montélimar ordonnant l'evacuation. Or, les grévistes ont renouvelé leur réponse de résister emme par la forces. On assure même qu'ils ont organisé dans les (ocaux occupés de véritables retranchements avec barricades, remparts de sacs à chaux, etc. Deux pelotons de gardes mobiles, d'autre part, sont arnvés à Montélimar on ils ont été hèbergés à la casserae St-Martin. Deviont-lis donner l'assaut aux usines du Teil?

Les patrons boulangers de l'Yonne menacent de se mettre en grève

menacent de se mettre en grève
Auxerre, 7. — Réuni hier, en assenbice plémère, le Syndiact des patrons
boulangers de l'Yonne a émis une protestation centre le refus apporté par le
ministre de l'Agriculture d'élèver le taux
de la prime de cuisson de 72 fr. à 85 fr
par quintail de farine. Le Syndicat base
sa protestation sur la surcharge imposée aux patrons boulangers par l'augmentation du prix du bois et par l'appii
cation des lois sociales. Il estime, d'autre part, que le taux de blutage imposé
sux minotiers, ne permet plus la fabrication d'un pain possédant les élements
nutritifs indispensables à un pain de
qualité.

font egalement remarquer qu'à ces char-ges s'ajoute celle du portage dans les villes et de la livraison dans un ensemble de 7000 communes et hameaux. Et le président M Fazin, conclut ; « Bi un remède n'est pas apporté à cet état de choses, une grève genérale pe pourra être évitée ».

LES RÉVÉLATIONS DE COLETTE TRICOT

Versalles, 7. — Collette Tricot, au debut de son interrogatoire cet apresmidi, a donne à M. Berry, juge d'instruction à Versalles, de nouveaux details sur les confidences que fit Roger Million à son pere le 18 octobre.

M. Million pere, en voyant arriver son fils et Colette Tricot déclara, « j'ai vu, dans les journaux, à propos de l'affaire Leblond, qu'on parlait d'un certain Pradier. Or, il en existe un dans notre famille. J'ai vu aussi qu'on donnait estgnalement d'une tenure qui ressemble etrangement à celle que j'ai installé à « La Voulze ».

signalement d'une tenture qui ressem-ble etrangement à celle que j'ai installé a « La Voulzie ». C'est alors que Colette prit la parole t M. Million père voulut prévenir la police

police
« N'en fais rien supplia son fils. car
je serais compromis. J'étais là, quand
Weidmann a assassiné Leblond ».
C'est alors qu'on engagea Colette à
faire préventr Jean Blanc qui le lendemain arriva avec sa voiture. Ce fut alors
ce qu'on a appeié le « conseil de famille »,
puis la l'ulte pour Nantua.

Nouveau détail

sur la mort de Jean de Koven Colette Tritot donna en outre un de-tail nouveau en ce qui concerne la mort de la danseuse américaine. Weldmann avait recommande à Million de ne pas paraitre à la villa de La Celle Saint-Cloud le 23 juillet, jour où precisement Jean de Koven fut assassinee, « tu reste-ras à Paris, lui avai-il dit, toute la journée, car je ne veux pas te voir ce jour la »

journee, car je në veux pas të voir ce jour la » Mais Million arriva quand mëme të 23 juillet vers 18 h. Weidmann l'empë-cha de rentrer dans la villa en lui di-sant : « Je tai defendu de venir, je n'ai pas besoin de toi, retourne à Parls ». Devant cette décision qu'il sentait irrévocable, Million n'insista pas et retourna à Parls Colette fut ensuite in-terrysée sur l'assassinat du chauffeur Coulfy, mais elle a prétendu avoir tout ignore de cette affaire.

PAS DE RÉVOLTE

L'ITALIE VA CONSTRUIRE DE NOUVELLES UNITÉS NAVALES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

» Ce programme comprend la const on de deux cuirassés de 35.000 ton » Ce programme compresses de 35.00 tonnes. douse croiseurs de la classe « Explorateur » et d'un nombre important de sous-marina. Les deux unites de ligne s'appelleront « Rome » et « Impere ». La première » et é confice sux chantiers de l'Adriatique, à Triesta, et la seconde sux chantiers par une dépêche du Duce aux préfets des provinces respectives. La construction de toutes les unités du nouveau programme sera commencée

Le construction de toutes les unitée du nouveau programme sera commencée immédiatement. »

L'italie sura sinsi quatre cuirassés de 36.000 tonnes. Elle possede, en outre, quatre cuirassés de 26.001 tonnes dout l'un est en service depuis 1997. Ils également les unitées et dont l'un est en service depuis 1997. Ils également de unitées et dont l'un est en service de puis 1997. Ils également les unitées et dont l'un est en service de l'un modernes. Sept certain legers complètent la flotte de ligne. Le programme énoncé aujourd hui prévenut as le nombre de ces unités. La flotte de guerre italienne comprend également. 45 contre-torpilleurs de 1.000 à 1.500 tonnes, cinq avisos. Enfin, aux 87 sous-marins déjà connus s'ajouteront un nombre « important » de nouveaux submersibles.

Politiques de bases navales

Ce programme de constructions ma ves est complété par une politique ases navales. L'Italie continentale po sives est complèté par une politique de bases navales. L'Italie continentale possède les bases principales de la Spezzia, Naples, Tarente et Brindisi et les bases secondaires de Gênes, Trieste. Venise. Pola et Sasseno; en Sardaigne, elle possède la base principale de Maddalena et les bases secondaires de Cagliarti, San-Pietro et Sant Anticco; en Sicile, les bases secondaires de Syracuse. Augusta et Trapani; en Libye, celles de Tripoli et de Tobrouk. Ces deux dernieres, visitées par M. Mussolini au cours de son voyage du printemps dernier.

D'autre part, dans le Dodécanèse, la flotte italienne a. un appui sérieux à Laros, dont la base est solidement organisée et surfout entre la Sicile et la Tunisie, dans le rétrécissement que forme la Méditerrane la base de l'ilé de Danteileria, que le chef du gouvarnement visita au mois d'août et à laquelle, en raison de sa stuation stratégique. I ramirauté italienne attache une importance exceptionnelle.

LE REICH ENVISAGE ÉGALEMENT

un nouveau renforcement de sa flotte

Berlin, 7. — Les milieux de la marine de guerre du Reich ont accueilli sans surprise la nouvelle de la décision du geuvernement italien pour les nouvelles constructions navales. L'Allemagne env-sagerait è con tour de nouvelles construc-tions navales en vertu de l'accord de Londres de juin 1935.

VOL MYSTÉRIEUX EN GARE DE VITRY-LE-FRANCOIS

Vitry-le-François, 7.— Un vol myste-rieux g'ette commis en gare de Vitry-le-François, où le caissier principal. M Raymond Gringuillard, ayant placé une somme de 800.000 francs dans le coffre-fort du service des messageries, constata ses paiements effectués, la disparition d'une somme de 50.000 francs.

Or. ni le coffre-fort, dont il avait is colei, ni le bureau des messageries n'ont été fracturés. Les inspecteurs des chèmins de fer et la police cherchent à percer cette énigme.

SURPRIS. UN CAMBRIOLEUR SE BLESSE GRIEVEMENT

EN SAUTANT D'UNE VÉRANDA Châlons-eur-Marne, 7. — La nuit der niere, vers 3 heures, M. Barat, proprie taire d'un café, ayant surpris un cambrioleur dans la maison, le poursuivi armé d'un fusil. Le malfatteur saut d'une veranda et, en tombant, se bless grièvement à ta tête et resta étendu dan une mare de sang.

Le malandrin, qui a dû être hospita lisé, ne poute aucun papier d'identité et après avoir promonnée quelques mots dan

sé, ne porte aucun papier d'identité e près avoir prononcé quelques mots dan ne langue étrangère, il se confine dan multipue checit

RADIO-ETMA -- LILLE

Choix exceptionnel. Haute qualité.

Choix exceptionnel. Haute qualité.

To maine cher. Facilités de palement.

Depuis 57 fr., par môts.

Eme maison TOURCOING 64 r. St.-Jacques
219

process R. L. S'ussesse Le "Réveil Illustré"

paraît tous les mercredis 20 pages - 0.50 centimes Summer & summi

ECHOS

et CARNET .GALENDRIER. — Samedi S janvier. — Solell Lever, 8 7 h. 45; coucher, 16 h. 10; Lune: Lever, 10 h. 23; coucher. 23 h. 47 Saint du jour; Lucien.

AU GUATÉMALA

Bosten, 7. — Des agents de « L'United
Fruit Line » ont recu un éablogramme de leur bureau de Guatémais-City qui dement qu'une revoite ait éclaté au Guatémais » Nous apprenons dit ce télégramme, que la Presse New-Yorkaise annonce que des troubles politiques ont éclaté au Guatémais. Tout est tranquille ».

Saint du jour : Lucien.

METEOROLOGIE. — Station de Lilie tilles enfants à la maison, dès la rentrée d'octobre. Depuis, la grève scolaire se ouvertirent des la maison, dès la rentrée d'octobre. Depuis, la grève scolaire se d'octobre. Depuis, la grève scolaire se l'acque termals a Nous apprenons dit ce télégramme, que la Presse New-Yorkaise annonce que classe et de la companie de l'illers-Ceut que plus l'acque plus de l'illers-Ceut que plus l'acque plus de l'illers-Ceut que plus l'acque l

LA GRANDE TOMBOLA LE CONSEIL GÉNÉRAL de la Presse du Nord

Voici l'heure venue de jouer sa chance dans la grande tombola de la Presse du Nord.

Il n'en coûte qu'un franc ; ce qui fait de cette tombola avec ses nombreux portefeuilles et ses lots en nature, tous de premier choix et de goût parfait, la loterie la meilleure marché qui existe.

POUR UN FRANC

vous pouvez gagner et vous êtes certain de vous féliciter de ce que pous qurez gagné.

Demandez un billet et même plu ieurs billets à tous nos dépositaires et vendeurs, ou dans nos bureaux.

Hâtez-vous si vous voulez avoir des numéros des premières séries qui vont bientôt être épuisées.

« AVANT DE JUGER UN ENFANT COUPABLE IL FAUT SONGER A LE SOIGNER »...

...a déclaré M. Vincent-Auriol à Toulouse où il a exposé les grandes lignes de son projet de loi relatif à l'enfance déficiente et coupable

Le garde des Sceaux dans la région de Montpellier

UN MINEUR TUÉ

SOUS UN ÉBOULEMENT

A LA FOSSE 11 DE BÉTHUNE

L'ouvrier Praxille Vermeulen, âgé de

ment enseveli.

De nouveaux efforts furent faits pour l'arracher à la mort. Cela dura-un certain temps et quand on parvint à le retirer des décombres le malheureux ne donnaire l'elle plus signe de vie. Il avait succombé à l'asphyxie. Son corps fui alors remonte

Le malheureux était marié et père d'un

LA GRÈVE SCOLAIRE DE VILLERS-GUISLAIN

A PRIS FIN

On se souvient que, pour manifester contre la présence d'une institutrice, Mile

prise en et qui concerne le taux ues secours des honoraires medicaux et des farifs de l'A. M. G.

En ce qui concerne le taux ues secours aux pupilies de l'Assistance publique depius de dix ans, le taux a été relevé de 30 francs pour passer de 150 à 180 fr. L'assemble décide le même relevement pour les pupilies de 2 à 10 ans.
On designe les membres du Comité de surveillance du sanatorium de Pelleries. L'esses : MM. Degrooté, le docteur Deudon et Waxin, membres tutilaires à MM. Lacourt, Lahanier et Etienne Becart, suppléants. Le rail et la route Sir un repport d'IV buréau presenté par M. DURIEZ. on aborde la question de la coordination du rail et de la route pour laquelle un certain nombre de pro-positions ont déja eté retenués dans les socieurs de Valenciennes. Cambrai, Montpellier, ?. ... M. Vincent Aurio garde des sceaux, ministre de la Justice venant de Toulouse, est arrivé à Mont venant de Toulouse, est arrivé à Mant-pellier à 13 h. Il était accompagné du directeur des services pénifentaires et de son chef de cabinet. En compagnie de M. Monis, préfet de l'Hérault, le garde des sceaux s'est rendu à Aniane, où il a visite la Maison d'Edu-cation Surveillée. Il a interrogé les pu-pilles et s'est entreteau longuement avec le directeur.

Doual et Avennes.
Aujourd'hui, à la suite de consideraAujourd'hui, à la suite de considerations genérales, il n'est question que
d'un projet de remplacement du rail
par l'autobus sur le parcours Saint-Omer
Gravelines avec prolongement jusqu'à
petit-Fort-Philippe.
Un certain nombre de conseillers trouvent la question mal posée et demandent.

pinsa et s'est entretout longuement avec le directeur à Montpellier, dans la sol-rée, M. Vincent Auriol, présida une conférence à laquelle assistatent MM. Bretonneau, procureur général; Bouet, procureur de la République; Legal, professeur de droit criminel à la Faculte de groit, au cours de laquelle est envisagée la création, à Montpellier, d'un Centre d'Accueil pour l'enfance délinquante. Le ministre quittera Montpellier demain matin, à 9 h., pour Avignon. d'avril.

M. COUTEAUX regrette ce retard qu'il
estime préjudiciable à la fois aux intérèts du départemen; et aux finances
publicaires.

M. GONIAUX, president du IV. bu At GOMINO, pessue de la commission speciale de la commission speciale de la LERAS de rappeler qu'etant conne les mérèts très divers et considérables qui sont mis en leu, on ne peut accepter de solution hative. La commission spéciale aura d'ailleurs a entendre les conscillers généraux des regions intèressees. Le renvoi est accepte la l'unanimité.

L'ouvrier Praxille Vermeulen, âgé de 33 ans, demeurant rue des Jardins à Gronsy, travaillant à la fosse N° 11 des Mines de Béthune, était, hier, occupé au déboisage d'une taille lorsque soudainement il fut pris sous un éboulement. Ses camarades, Albert Gallet et Placide Briez, se porternet aussitôt à son secours pour tâcher de le dégager, mais un second éboulement se produisit et cette fois le malbureux fut complétement eagevell. La séance est levee a 18 heures et M. Lebas convoque ses collègues pour ce matin, à 10 heures, séance publique : examén de la situation des fonctionnaires départementaux.

A SOMAIN EN JOUANT UNE FILLETTE MET LE FEU A SES VÊTEMENTS ET MEURT APRÈS D'ATROCES SOUFFRANCES

SOUFFRANCES

Jeudi. dans le courant de la soirée, la jeune R. Maillet, âgee de huit ans, de meurant avec ses parents, 107, cité des Cueminois, rue d'Antehe prolongée, à Semais, se trouvait assisse à proximité d'un poèle allumé dans la cusine de l'immeuble. Profitant de l'absence de son père, la fillette, qui ne portait qu'une legère chemise de nuit. s'approcha du goyer et y alluma une feuille de papier qui, acudainement, communiqua le feu asse vêternents.

Affolé par les cris de l'enfant, le père, M. Maillet, chef de train à la Compagnité des Chemins de fer du Nord, qu'i se chouvait à la seve a notat miméliais.

ces Chemins de fer du Nord, qui se trouvait à le seve, se porta immédiatement à son secours, l'enveloppe dans une occuerture de laine et la transporta en hate à l'hépital de Somain, où la maineureuse enfant expirait hier matin sarvés une agonie terrible et maigre les soins énergiques qui lui furent prodigues par le déveue personnel de l'établissement.

On devine la douleur des infortunés parents.

UN INCENDIE DU NORD EXAMINE fait 250,000 francs de dégâts dans un atelier LA SITUATION à Wervicg-Sud DES FONCTIONNAIRES

DU DÉPARTEMENT

C'est aujourd'hui qu'il prendra

sa décision, renvoyant toutes autres

questions à la première session

ordinaire

LA SÉANCE PUBLIQUE

Les conseillers généraux se sont réunis dans les bureaux à la fin de la matinee. M. COUTEAUX, président de la commission départementale, a reçu une délégation des cantomiers départementaux conduite par M. O. DUMOULIN, secrètaire de l'Union départamentale des syndicats.

La séance nublique état parte.

Dans la muit du 6 au 7 janvier, vers 11 heures, un groupe de jeunes gens sortant du patronage, rue de Comines, à Wervier-Sed, aperquient un bâtiment des établissements Cousin frères en flammes, immédiatement ils prévinrent les pompiers qui, sous les ordres du lieutenant Braem, se rendirent sur les lieux. Aussitôt, trois lances furent mises en batterie et, grâce à octte prompte intervention, un immense atelier qui se trouvait à quelques mètres du magasinés des tubes doxygene et des futs d'huile, put d'er protége. Vers trois heures de la magain en feu et dans lequel etaient eminagasinés des tubes doxygene et des futs d'huile, put d'er protége. Vers trois heures de la surveillance. Les degâts sont évalués à deux continuante mille francs envirou. On remanuait sur place la présence

Les aggats sort evalues à deux cent draquante mille francs envirou. On remarquait sur place la présence de M. Robert Vanrullen, maire et cou-seiller d'arrondissement, de M. Louis Helbecque, adjoint, et de plusieurs con-seillers municipaux.

UNE TROUBLANTE DISPARITION A LA SENTINELLE

Iors do la dernière session, le Conseil général du Nerd avait décidé de tenir. dans la première quinzaine de janvier, une session extraordinaire afin d'examiner la question des traitements du personnel départemental et des retraités.

Depuis, tout récemment, s'est produite la grève administrative des médecins de l'Assistance médicale gratuite qui réclamant un relevement de leurs honoraires, demande à laquelle l'assemblée ne peut donner astifaction sans procéer à une réfonte générale des services d'assistance et à un examen préalable et approfondi des répercussions financières. Un autre problème, celui de la coordination du rail et de la route, pour lequitons urgentes, nécessie une étude et des solutions d'ensemble.

Il ne pouvait être question d'examiner des solutions densemble.

Le président M. LEBAS, approuvé par l'unanimité de ses colèques, a montre qu'il serait sage de s'en teni là. Les autres questions viendront en avril prochain ; à la première session ordinaire et elles pourront ainsi bénéficier d'un long examen. A LA SENTATION

a plusieurs jours dôja, que ;
a été mise au courant de la dir u d'un babitant de La Sentinellu d'un babitant de La Sentinellu Lambert, qui travallia earoch (M. Charles Lambert, comme garçon de salle su Lycee Hen-ri Wallon, à Valen-ciennes M. Charles Lambert, qui est âgé de trente et un



Dataur,

Dat

COUR D'APPEL DE DOUA!

conditte par M. C. DONOULLY, every taire de l'Union departementale des syndicats.

La séance publique était prévûe pour 14 h. 30, mais elle souvrit avec une beurre et demie de retand en raison de ce que l'a commission departementale et la commission des finances n'avaient pas sonevé leurs travaix.

M. dean LEBAS présidait, entouré de M. Augustin LAURENT secretaire, et (AZAGNE, secretaire en entait, representant M. le prévant Nord, qui vient de subt. une heuvention chirungicale. Subt. une heuvention chirungicale. Subt. une heuvention chirungicale. Per le complet retablissement.

On passe à l'examen de quelques rapports des Lie et IV bureaux.

De M. le docteur CORDONNER sur la reorganisation des services d'hygiène départementaux. Une sous-commission a tenu seance le 15 décembre demier et doit reprendre ses-travaux. Renvol à la prochaine session. La même décision est prise en ce qui concerne le relevement des honoraires medicaux et des tarifs de 17A. M. G.

En ce qui concerne le taux ses secours des noncarnes medicaux et des tarifs de 17A. M. G. Un arracheur de dents à Lille Sans être titulaire des diplômas ex-gés par la Faculté, Constantin Neckorf, etudiant étranger, exerçait l'art debtaire. Il sut condanné à 25 fr. d'amende, par le Tribunal de Lille. Le syndiant des praticiens de l'art dentaire obtant 200 fr. de dommages-intérêts. La decision des premiers juges a été confirmés.

Un ouvrier vola la paic d'un camarade à Béthune

Un ouvrier bestimmes se fitzwaler sa quinzaine, epviron,500 fr. par mindemarade Marceau; Duleme integrit Poursuivi en abus de confiance devant. le Tribunal de Bethune, Duhem ne fut condamné qu'à 50 fr. d'amende. Le Parquet fit appel. La Cour a dève à un mois de prison ferme, la pelne proponée.

Entrepôt de tabac belge

à Maubeuge A Maubeuge, chez Mme de Turenne, Paul Douay entreposati du tabec bolge, Mde de Turenne transigea avec la douane. Le Tribunal d'Avasnes con-damna Douay, en deux mois de prison et 500 fr. d'amende. et 500 fr. d'amende. La cour, après plaidoirie de M° Wal-lacrt, a confirmé le jugement.

Le vin piqué à Carvin

Dans un auto-camion de la maison Lesage de Carvin, un inspecteur des fraudes préleva cinq litres de Saint-Emilion. L'analyse révèla que ce vin, piqué, était impropre à la consommation. Le négociant qui avait naguère vendu du kirch de fantaisse pour du kirsch authentique fut condamne à 100 fr. d'amende par les juges béthunois. Le prélèvement eut lieu en mai : l'analyse fut faite en juillet. C'est pour-quoi celie-ci a révélé que le vin était mauvais objecte le négociant. Arrêt le 16-février.

TRIBUNAL MILITAIRE DE LILLE AUDIENCE DU 6 IANVIUR

L'argent des autres. - A la suite de sommes d'argent au prejudice de somats du ler regiment d'infanterie, en gatru-son à Avesnes, une enquête fut ouverte, au cours de laquelle deux jéunes sondats rurent soupconnes ; Louis Carponnier et G. G.

Au camp. — Le sergent de reserve Andre Sery, qui effectuait une pariode au camp de Sissonne, s'emparait cans la datines du 6 novembre 1837, d'un nillet de 100 fr. au prejudice de son camai ade de chambre. Andre Sery a ancourt huit jours d'emprisonnement avec airris (M. Henri Carpentier).

A Parion — Affacts comme conduc-

Henri Carpentier).

A l'écurie — Affecte comme conducteur au 2e escadron du train des équipages, Francis Deal, se trouvait le 2 novembre 1937 au camp de Biasonne. Il revenait de la cantine et entra à l'écurie. Ayant eu l'impression qu'une jument s'etatt détachée, il lui porta deux coups de couteaut, ce qui rendit la jument indisponible pendant une diraine de jours. Poursuir pour dommages velontaires à la propriéte mobiliere d'autrui, Déal a eté condamné à 15 fr. d'amende (même défenseur).

defenseur).

Le devoir. — Un mois d'emprisonnement à Joseph Valy, 32 ans, reserviste, qui n'avait pas effectué la période d'exerces pour laquelle il avait été conrequé. Même peine, pour semblable délit commis par Louis Girard, soldat de la classe 1927 + 35 Jours d'emprisonnement à René Hossung, forain.

GUIDE MONTH MASSON

" DÉDÉ ET DOUDOU ", LES JUMEAUX FACÉTIEUX





